

BILAN des RELATIONS FRANCO-QUÉBÉCOISES

depuis mai 2004



EN scellant une «Nouvelle alliance franco-québécoise» lors de leurs rencontres de mai 2003 à Québec et de mai 2004 à Paris, les premiers ministres de la République française et du Québec ont donné une nouvelle impulsion aux relations franco-québécoises.

Les chefs des gouvernements français et québécois ont déterminé des priorités, dont le développement économique et régional, la promotion de la diversité culturelle et de la langue française, la culture, la modernisation de l'État, la santé, la jeunesse, l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. À ces domaines prioritaires s'ajoutaient certains enjeux liés à la coopération et des actions conjointes en Francophonie.

Le bilan des réalisations est des plus positifs.

Développement économique et régional

- Les *Rencontres d'affaires France Mexique Québec*, tenues à Mexico du 16 au 19 novembre 2004, ont permis à près de 420 petites et moyennes entreprises québécoises (95), françaises (75) et mexicaines (250) d'accroître leurs échanges dans des secteurs porteurs comme les technologies de l'information, les industries culturelles, l'agroalimentaire, les industries de la santé, l'environnement, le transport, l'énergie et les matériaux de construction.

La mission commerciale comprenait un volet «mentorat» d'une dizaine de jeunes entrepreneurs encadrés par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et l'Office Québec Amériques pour la jeunesse (OQAJ).

En outre, un séminaire tripartite sur le thème des partenariats entreprises/établissements d'enseignement et de formation technique a réuni 90 personnes à Mexico.

- Le Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée a été créé au cours de la dernière année afin d'appuyer la mise en œuvre de projets issus des collectivités territoriales. Ce fonds fait notamment appel à la collaboration de conférences régionales des élus au Québec et de conseils régionaux français. Six projets ont été retenus. Ils portent sur le développement économique, le développement régional, la mobilité jeunesse et la culture, et ils ouvrent la voie à de nouveaux modes de partenariat. Ils totalisent des engagements de l'ordre de 200 000 euros.

- Plusieurs mesures ont été mises en place pour assurer la réalisation de la Déclaration commune en matière de tourisme et de son Protocole de mise en œuvre signé le 4 mai 2004. Sont en cours de réalisation des projets de coopération portant sur le tourisme lié à la mise en valeur intégrée des produits du terroir et des paysages, sur le tourisme adapté aux personnes handicapées et sur la mobilité des jeunes professionnels en tourisme, hôtellerie et restauration. En 2004, plus de 40 jeunes ont pu ainsi effectuer un stage (37 de la région des Basses-Laurentides et 7 de la région Rhône-Alpes). Début 2005, la Chaire de tourisme de l'Université du Québec à Montréal et le Bureau

de la prospective, de l'évaluation et des statistiques du ministère français du Tourisme ont signé une entente visant la mise en commun des connaissances des deux partenaires.

Diversité culturelle et promotion de la langue française

- La concertation franco-québécoise sur la diversité culturelle est exemplaire. Les gouvernements français et québécois ont convenu de positions communes quant au projet de convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles qui a été à l'étude lors de la 33^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, qui s'est tenue à Paris du 3 au 21 octobre 2005. Français et Québécois ont fait la promotion de cet instrument international lors de leurs échanges avec les gouvernements étrangers dans le cadre de forums internationaux et en accordant leur appui à la société civile.

- Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie concertée visant la promotion du français comme langue de travail, les partenaires franco-québécois concernés ont poursuivi leurs recherches conjointes et leurs échanges d'expertises sur les pratiques linguistiques dans les entreprises, notamment en vue d'élaborer des indicateurs pouvant servir à la production d'un bilan quinquennal. Les résultats de ces actions seront bientôt portés à l'attention des ministres responsables des questions linguistiques.

- Depuis près d'un an, les responsables français et québécois du Sous-comité sur la qualité du français dans l'administration publique ont développé une concertation dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration commune sur la modernisation de l'État. Ils ont notamment adopté un plan de travail visant la simplification des services aux usagers et la simplification des formulaires administratifs en ligne. De plus, ils ont déterminé des pistes d'action dont la conception d'un intranet linguistique au sein de l'administration française et la mise sur pied d'un comité d'orientation de la simplification du langage administratif au sein de l'administration québécoise.

Culture

- La culture demeure un élément important de la relation franco-québécoise grâce aux collaborations dans les divers domaines de la création et à l'intensification des échanges entre jeunes artistes. Dans le cadre de la coopération franco-québécoise, près d'une vingtaine de projets ont été soutenus dans les domaines du théâtre, du patrimoine, des métiers d'art, de la musique, du cinéma, de la littérature, de la danse, de la muséologie et des arts visuels. Les projets retenus privilégient la relève, les pratiques émergentes et les nouvelles technologies. Par ailleurs, en 2004, le programme de stages «Action et développement», volet artistique et culturel, de l'Office franco-québécois pour la jeunesse a permis des échanges entre 396 jeunes artistes, dont 237 Québécois et 159 Français. En 2005, le même programme prévoit offrir un soutien à 417 jeunes artistes, dont 261 Québécois et 156 Français.

- Lors de trois missions en France, les autorités du ministère de la Culture et des Communications du Québec ont pu échanger avec leurs vis-à-vis français sur des expériences en matière de contribution du secteur privé à la vie culturelle destinées à dégager de nouveaux partenariats. À titre d'exemple, des rencontres ont eu lieu avec les responsables de l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial, du Grand Palais de Paris et du Musée de l'air et de l'espace au Bourget.

- En ce qui a trait au patrimoine et aux lieux de mémoire communs, le projet d'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France est complété sur les territoires pilotes (Québec et Poitou-Charentes) et le lancement de la publication d'un atlas est prévu lors du Salon du livre de Montréal de 2006. Le recensement des lieux de mémoire communs se poursuit en Bretagne tout comme la réalisation du Dictionnaire raisonné du patrimoine de l'Amérique française, dont la publication commence en 2008. Enfin, la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs a commémoré, au début d'octobre 2005, les 150 ans de la visite au Québec du navire *La Capricieuse*, première mission française au Canada depuis la cession par la France de ses possessions canadiennes. Un colloque sur la relation franco-québécoise au XIX^e siècle a été le point fort de cette commémoration.

- En novembre 2004, dans le cadre de l'événement culturel Commerce international des arts de la scène (CINARS), une réunion des principaux diffuseurs et producteurs québécois a été tenue afin de permettre à la partie française de faire part des nouvelles règles de diffusion des spectacles étrangers sur son territoire.

- La Rencontre franco-québécoise sur la démocratisation de la culture, qui s'est tenue à Montréal du 3 au 5 octobre 2005, a permis l'échange d'expertises sur les politiques de la lecture, sur les grands équipements et les équipements de proximité dans les villes, villages et quartiers, sur l'éducation des publics ainsi que sur l'accès et la participation citoyenne à la culture. Elle a réuni environ 300 participants.

Modernisation de l'État

- La mise en œuvre de la Déclaration commune relative à la coopération franco-québécoise en matière de modernisation de l'État a progressé grâce à la coordination du groupe de travail responsable de ce dossier et à la mise en place de sous-comités traitant des thèmes suivants : la reconfiguration de l'État ; les partenariats public-privé ; le gouvernement en ligne ; la gestion axée sur les résultats ; le renouvellement de la ressource humaine et la formation de la main-d'œuvre ; la qualité du français dans l'administration. Les sous-comités ont précisé les points d'intérêt commun et ont défini les objectifs et les résultats attendus. La Commission permanente de coopération franco-québécoise apporte son soutien aux travaux, notamment pour la réalisation de missions de concertation et pour la tenue de colloques thématiques dont la Rencontre technologique sur le gouvernement en ligne, le Colloque international sur le gouvernement en ligne organisé par le Centre francophone

d'informatisation des organisations et les Journées d'études sur la formation dans la fonction publique française.

- Dans le cadre de cette coopération, un projet conjoint de formation élaboré par l'École nationale d'administration publique du Québec et le Centre des études européennes de Strasbourg, en vue d'initier les hauts fonctionnaires québécois et français aux effets sur l'administration publique de l'intégration européenne et du contexte américain et fédéral, a donné lieu en 2004 à deux cycles de formation en Europe sur les partenariats public-privé et sur la gestion du risque.

Santé

- Un Forum franco-québécois en santé, sur le thème du vieillissement, s'est tenu à Québec les 26 et 27 septembre 2005. Ce forum, dont l'organisation a été confiée à l'Observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité, a réuni 300 participants dont 35 experts français. Le ministre québécois de la Santé et des Services sociaux et le ministre français délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille ont également participé activement aux travaux.

- Une dizaine de projets dans le domaine de la santé ont été retenus par la Commission permanente de coopération franco-québécoise. Parmi ceux-ci, retenons des projets sur la lutte contre le cancer et sur la télémédecine, de même que sur la formation des cadres des services de santé publique.

Jeunesse

- En octobre 2004, l'Office franco-québécois pour la jeunesse a lancé le programme Synergie entreprise, en relation avec le programme québécois Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Un an plus tard, le bilan est fort positif. Une cinquantaine d'agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat de différents réseaux se sont rendus en France en mission d'exploration et 13 étudiants issus des Clubs entrepreneurs étudiants ont reçu une formation à l'École internationale d'été en entrepreneuriat, organisée par Advancia (Paris) sur le modèle de la formation mise au point par l'Université de Sherbrooke. Dans le cadre du volet « Entrepreneurs », l'Office a apporté son soutien au démarrage ou au pré-démarrage d'entreprises en décernant 90 bourses-entreprises pour des projets dans divers domaines, dont le multimédia, l'aéronautique, le développement durable, les communications, le meuble, l'agroalimentaire, la mode, l'édition et les arts. Près de 150 jeunes ont ainsi pu développer leur expertise.

- Le Forum Actions Jeunesse, tenu à Montréal en octobre 2004, a permis à l'Office franco-québécois pour la jeunesse et à ses partenaires d'étendre à la Francophonie l'opération « Envie d'agir ». Au total, 150 adultes de 18 à 35 ans, issus de 23 pays de la Francophonie, d'Europe et des Amériques, ont été sensibilisés à l'engagement citoyen. Deux Québécois et un Français se sont vu attribuer les premières bourses « Envie d'agir ». Les Rencontres de l'éducation citoyenne de Toulouse, qui ont eu lieu en France en septembre 2005, ont permis de poursuivre sur cette lancée.

Éducation, enseignement supérieur et recherche scientifique

- Le 14 mai 2004, l'Assemblée des directeurs d'instituts universitaires de technologie et la Fédération des cégeps ont renouvelé un protocole de coopération visant à mettre sur pied des projets en matière d'ingénierie éducative à l'international. Depuis lors, plusieurs projets ont été concrétisés, notamment dans le cadre des Rencontres d'affaires France Mexique Québec. Au cours de 2004 et de 2005, une quinzaine de projets dans des domaines scientifiques comme la sécurité informatique, les ressources hydriques, les changements climatiques ou la protéomique, de même que des rencontres technologiques sur les nanotechnologies, la traçabilité alimentaire et la bioinformatique ont permis aux partenaires québécois et français de renforcer leur coopération. Par ailleurs, un avenant de l'Accord cadre franco-québécois sur la reconnaissance et la validation des études, portant sur la nouvelle organisation des études en France, a été accepté par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ).

Partenariat en Francophonie

- Lors du Sommet de la Francophonie de Ouagadougou, en novembre 2004, la France a dit oui à la candidature de la ville de Québec pour la tenue du XII^e Sommet de la Francophonie en 2008.
- Dans le cadre de ce même Sommet, Français et Québécois ont approfondi le thème « Francophonie : espace solidaire pour un développement durable », et contribué à l'élaboration de la déclaration et du cadre stratégique décennal. Les résultats obtenus répondent aux priorités communes.

Québec 2008

- En février 2005, lors d'une rencontre avec la Société du 400^e anniversaire de la ville de Québec, les divers partenaires de la coopération franco-québécoise, soit l'Office franco-québécois pour la jeunesse, la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, les Associations Québec-France et France-Québec, le Comité d'action politique franco-québécois, le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécois et le Groupe franco-québécois de coopération économique, sont convenus de se mobiliser pour inscrire dans leur programmation des activités visant à célébrer cet événement en 2008.

Bicentenaire du Code civil français et 10^e anniversaire de la réforme du Code civil québécois

- En septembre 2004, le bicentenaire du Code civil napoléonien ainsi que le 10^e anniversaire de la réforme du Code civil québécois ont été marqués par des activités diverses et variées, colloques, conférences et expositions qui se sont déroulées en présence de personnalités politiques françaises et québécoises.

Ministère des Relations internationales du Québec
Direction France

Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Téléphone : (418) 649-2300
Télécopieur : (418) 649-2656
Site Internet : www.mri.gouv.qc.ca